Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 8 (1920)

Heft: 109

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-255967

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ouvert. > Les chiffres des arrestations, des jugements rendus par les tribunaux, témoignent également de l'intelligente vigilance qui règne à l'égard de la prostitution dans une des plus grandes villes non réglementaristes du monde (2409 arrestations en 1901, contre 4206 en 1905; 11% des personnes arrêtées acquittées en 1901 contre 6 % en 1905). Voilà pour la propreté de la rue proprement dite. Quant à la maison de débauche, malgré les ruses d'apaches de certaines d'entre elles - et nous venons de voir que la loi anglaise a pris ses précautions pour englober sous ce terme tout ce qui ailleurs risque de passer sous une autre qualification, des quartiers entiers ont été vigoureusement nettoyés. Dans le sud de Londres, le nombre des établissements de ce genre va en décroissant de façon tout à fait significative. Les débits publics de boissons sont également l'objet de mesures plus sévères, et tout tenancier qui héberge des prostituées court le risque de se voir retirer sa patente.

D'autre part, un reproche fréquemment fait à la méthode employée dans cette métropole est qu'elle éparpille la prostitution et la rend, de ce fait, plus dangereuse à surveiller. Mais pour autant que la prostitution tend à s'associer avec le crime, la dispersion qui détruit les repaires du crime est une politique sage; et d'autre part, nous ne voyons pas qu'à Berlin, ville réglementariste, la prostitution courante soit plus groupée qu'à Londres, et partant plus facilement atteignable. On reproche aussi à la méthode londonienne de faciliter la corruption de la police par la prostituée afin de s'assurer plus de liberté dans ses déambulations et l'exercice de son métier à travers les rues : la mutation constante des agents, leur répartition en circonscriptions multiples, qui fait que la prostituée qui aurait - qu'on nous passe le terme - « graissé la patte » de l'un deux, rencontrerait forcément quelques mètres plus loin un constable d'une autre circonscription, rendent absolument impossible, et cela de l'avis de chefs hauts placés, la réalisation systématique de cette subornation.

Il serait cependant exagéré d'affirmer, même après tout ceci, que Londres soit un nid d'anges! Mais — et nous citons encore ici M. Flexner lui-même — « Londres n'a rien perdu et a positivement gagné quelque chose par son attitude abolitionniste... En ce qui concerne l'ordre sur la voie publique et les maisons de prostitution, le plus bas niveau atteint à Londres jusqu'ici reste encore au-dessus de celui des capitales du continent où la réglementation est en vigueur. >

Une constatation semblable peut se faire dans toutes les autres grandes villes abolitionnistes. Dans le reste du Royaume-Uni, il n'existe pas plus qu'à Londres cette odieuse police des mœurs, plaie des pays réglementaristes. La prostituée qui se conforme à la loi ne relève pas de la police, mais d'autres institutions (œuvres de moralité publique, etc., qui l'atteignent sans la contraindre) et celle qui transgresse la loi est, punissable comme une voleuse ou une coupeuse de bourses (Birmingham). A Edimbourg, on estime que le chiffre des prostituées a diminué de plus de la moitié en dix ans ; à Liverpeol, forte diminution également.

Dans les pays continentaux, les dispositions légales contre la prostitution ont donné des résultats plus ou moins analogues, auxquels nous avons déjà fait allusion. En Norvège, la législation est très sévère pour quiconque tient une maison de prostitution : deux ans d'emprisonnement. De plus, les dispositions ordinaires du Code pénal permettent d'arrêter les femmes qui racolent. Il en est de même en Danemark, où la prostituée ordinaire est assimilée à la vagabonde et punissable comme telle, mais où celle qui racole est, de même que la tenancière de lupa-

nar, passible de peines beaucoup plus graves. La loi hollandaise pour la prévention de l'immoralité vise entre autres avec une sévérité spéciale l'existence des lupanars, sévérité qui est parfois encore accentuée par des dispositions locales. Amsterdam interdit par exemple aux femmes, non seulement de se tenir sur la porte des tavernes, mais encore de stationner sur la voie publique, ou même de se promener de long en large dans le voisinage d'une taverne ou d'un lieu accessible au public. A Zurich, enfin (inutile de rappeler que les maisons de tolérance ont été supprimées dans ce canton en 1897), les tenanciers de maisons de débauche sont passibles d'une forte amende et de cinq ans de travaux forcés, et les prostituées pratiquant dans un lieu public, de huit jours d'emprisonnement.

En voilà assez, nous semble-t-il, pour prouver, d'abord que l'inertie à l'égard de la prostitution n'est nullement le fait, comme on voudrait le faire croire, des pays non réglementaristes, mais que ceux-ci, au contraire, prévoient tous des mesures vigoureuses contre le fléau. Et ensuite, que l'abolitionnisme est ainsi un facteur d'ordre public mille fois plus efficace que le système vermoulu de la réglementation des mœurs.

Dans notre chapitre suivant, qui sera en même temps le dernier, nous exposerons quelques considérations d'ordre plus général sur la prostitution, en conclusion de notre étude.

(A suivre.)

E. GD.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

Genève. — C'est devant un nombreux public que M. Albert Gampert, ancien conseiller administratif, a exposé, au thé suffragiste de décembre, avec une admirable clarté, non pas le système d'impôts genevois, puisque notre canton n'est pas doué d'un système fisca étudié, à base vraiment scientifique, mais la diversité des impôts qui pèsent et vont peser sur toute une partie de notre population. Malg é l'aridité du sujet, il touche de trop près les intérêts de chacun et de chacune pour que l'on n'ait pas appris beaucoup à cette séance d'instruction civique, et il aurait été d'autre part impossible de trouver un guide plus compétent en cette matière, plus lucide et plus précis que M. Gampert. Les suffragistes genevoises sont très loin de la grève des impôts des suffragettes anglaises! mais on ne pourra pas du moins les accuser d'ignorance maintenant sur ce qu'elles ont à payer à l'Etat!

VAUD. — L'Union des Femmes de Lutry nous a témoigné son intérêt pour le Congrès suffragiste en nous demandant une causerie sur les séances de Genève du mois de juin, et nous avons répondu à son vœu le dimanche 28 novembre. — Quelques jours plus tard, c'est à Sainte-Croix que nous avons eu, enfin, le plaisir de pouvoir parler de suffrage. M. le pasteur Marguerat avait pris l'initiative de cette séance, qui, fort bien organisée, réunit un public aussi nombreux qu'attentif. Que notre travail serait facile, si nous rencontrions partout une sympathie aussi fortifiante et un intérêt aussi encourageant que là!

A travers les Sociétés téminines

Genève. — Unlon des Femmes. — Quinzaine si remplie qu'au risque de mécontenter celles qui trouvent que les nouvelles des Sociétés tiennent trop de place dans le Mouvement, il faut pourtant que nous disions quelques mots de notre activité! En effet, une association comme la nôtre, qui a pris sa place dans la vie genevoise, n'a pu manquer d'avoir le reflet de tout ce que l'Assemblée plénière de la S. d. N. nous a apporté, et notamment a tenu à entrer de son côté en relations directes avec ceux de nos hôtes internationaux cont l'activité nous intéressait le plus, c'est-à-dire les femmes qui occupent des postes comportant des responsabilités, soit en première ligne, les déléguées suppléantes et techniques, puis les chefs de Sections, les secrétares responsables, les journalistes, etc. Une charmante soirée a été organisée à cettle intention dans notre local, le 26 novembre, à laquelle nos invitées ont répondu moins nombreuses que nous l'avoins souhaité, en raison du travail intense qu'a à accomplir le Secrétariat en période d'Assemblée, mais d'autre part avec un très joyeux empresse-

ment. De la musique, et des paroles de bienvenue de M^{lle} Meyer, présidente de l'Union des Femmes, ont accueilli nos hôtes, puis M^{lle} Gourd a tracé un rapide crayon de ce qu'est notre féminisme suisse, point brillant, point élégant, pas toujours amusant ni séduisant, mais essentiellement sérieux, moral, pratique et convaincu. Le thé et les conversations particulières ont fait le reste pour établir une prise de contact qui donnera, nous en sommes certaines, les meilleurs résultats. — Huit jours plus tard, notre local, dont les qualités d'adaptation deviennent proverbiales! se transformait, de salon de réception, en succursale des échoppes de bouquinistes de la Seine! La Section de Lecture avait, en effet, organisé, le 2 décembre, au profit de la biblio-

Personne ayant dirigé établissement hospitalier pendant plusieurs années cherche situation analogue. Adresser offres au Bureau de Placement de l'Union des Femmes de Genève, 22, rue Etienne-

Meubles Progrès La Chaux-de-Fonds

MAISON D'AMEUBLEMENT LA PLUS IMPORTANTE DE LA SUISSE

Devis, dessins, catalogues sur demande

On se rend à domicile dans toute la Suisse sans engagement pour le client

PROGRÈS - ÉTRENNES - MINERVA-PALACE LA CHAUX-DE-FONDS

Du 15 novembre au 5 janvier

VENTE-EXPOSITION d'Objets d'art

Petits Meubles, Cristaux d'art, Vases de style, Orfèvrerie, Marbres et Bronzes

Lisez notre offre!

Donnez cette année un cadeau agréable, utile et économique et qui causera une vérifable joie.



Le temps n'est plus au luxe!

La glace est un aliment très sain. On devrait en

servir souvent dans les familles,
Avec l'AUTO VACUUM FREEZER vous pouvez servir de la glace tous les jours, car c'est un véri-table plaisir de la préparer avec cette merveilleuse sorbetière. Aucune manivelle à tourner.

Offre inédite et unique

Le prix actuel de cette sorbetière est de Fr. 35. mais à l'occasion des fêtes, cette sorbetière emballée dans un joli carton vous sera envoyée contre rembance boursement de fr. 30.— port payé. Adressez-nous simplement une carte postale.

Nous donnons une garantie absolue du bon fonctionnement de l'AUTO VACUUM FREEZER et rem-

bourserons le montant payé si elle ne donne pas satisfaction.

Adressez-vous:

ABENCE AMERICAINE

thèque, une vente de vieux livres, de gravures, d'autographes, etc., qui a amené un nombreux public de collectionneurs fureter parmi qui a amené un nombreux public de collectionneurs furêter parma les trésors souvent insoupçonnés des donateurs, et qui a rapporté la magnifique somme de mille francs! A recommander aux bibliothèques soucieuses de se créer un fond d'achat, et nos félicitations aux initiatrices de cette vente originale et bien réussie. — Le 4 décembre a eu lieu l'Assemblée mensuelle consacrée à l'étude des conclusions d'un rapport très documenté fourni par le Secrétariat romand d'hygiène sociale et morale sur l'influence du cinéma, et les moyens de lutter contre ses effets néfastes! Nombreux auditoire, très intéressé par cette question dont les aspects sont multiples. — Enfin, une double séance d'Escalade est annoncée pour le fundi 13 décembre, l'une l'après-midi, l'autre le soir. (Voir aux annonces.)

PRINTEMPS

LA CHAUX-DE-FONDS

TOUT ce qu'il faut à la femme élégante :: :: ce qui embellit l'appartement moderne

(demandez le catalogue d'hiver)

AU PROGRÈS LA CHAUX-DE-FONDS

Maison la mieux assortie :: :: et vendant le meilleur marché

(au comptant escompte 2 º/o)

UNION DES FEMMES DE GENÈVE

22, rue Etienne-Dumont

Lundi 13 décembre. à 3 1/2 h. et à 20 1/2 h.

SÉANCE D'ESCALADE

S'inscrire d'avance au local. Cartes à fr. 1.50

INSTITUT J.-J.-ROUSSEAU

Ecole des Sciences de l'Education TACONNERIE, 5

Demander le programme au Secrétariat! — Des auditrices sont admises à tous les cours.

Maison de Repos ou Convalescence pour dames et jeunes filles

CHATEAU DE CONSTANTINE, en Vully (VAUD)

Fondation de la Société Suisse d'Utilité Publique (Legs Nicole)

Fr. 3; 3.50; 4 et 4.50 par jour

Ouvert toute l'année.

S'adresser à la Directrice.

LAUSANNE

RESTAURANT DU FOYER FEM

26, rue de Bourg, exclusivement pour femmes

Repas à la carte, à prix très modérés Thé, chocolat, pâtisserie, toute la journée

Salle de Lecture - Journaux - Dépôt de paquets

CERCLE FEMININ

12, faubourg de l'Hôpital - NEUCHATEL

Restaurant ouvert aux dames

Bibliothèque

GENÈVE. -- IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D' ALFRED-VINCENT, 10